

# Un plan pour des poubelles plus efficaces

## NIVELLES

Nivelles a réfléchi à la localisation et à l'utilisation des 240 poubelles publiques sur son territoire. Plusieurs changements sont annoncés.

**E**n août 2020, la Ville de Nivelles a répondu à un appel à projets lancé à l'échelle régionale par Be Wapp : il s'agissait d'aider les Communes à mieux gérer les poubelles publiques, avec la mise en œuvre d'un logiciel spécifique et les services d'un consultant pour aider à appliquer une méthodologie rigoureuse.

Une étude sur les poubelles, cela peut paraître surprenant mais la gestion des déchets est un enjeu crucial pour les Communes, en termes financiers mais aussi de qualité de vie et de services rendus aux habitants. De plus, la matière est en perpétuelle évolution avec l'arrivée de nouvelles filières de tri, le changement des modalités de collectes, etc.

Bref, la cité des Aclots s'est inscrite dans la démarche afin de gérer de manière optimale les quelque 240 poubelles situées sur son territoire. Il faut savoir



Le contenu des poubelles, la fréquence de remplissage et celle du ramassage ont fait l'objet d'une analyse pour élaborer un plan spécifique.

qu'actuellement, selon deux trajets distincts effectués par les services communaux, elles sont toutes vidées pratiquement une fois par jour, et même deux fois par jour pour celles qui sont si-

tuées dans des endroits plus fréquentés, par exemple sur la Grand-Place. Durant huit semaines, le contenu, la fréquence de remplissage et celle du ramassage ont été analysés. Et quatre réunions du co-

mité d'accompagnement se sont tenues pour discuter des données recueillies et imaginer des changements positifs.

Plusieurs mesures ont ainsi été décidées : une uniformisation du modèle

de poubelle sur la Grand-Place et au parc de la Doudaine, 26 suppressions de poubelles dans des quartiers résidentiels, contrebalancés par 33 ajouts à des endroits où il y a manifestement un manque (en particulier aux abords des établissements scolaires).

Quinze poubelles seront également déplacées, par exemple pour se trouver du bon côté de la route sur le trajet que suivent les élèves qui sortent d'une école pour se diriger vers la gare, ou être rapprochées d'une plaine de jeux où il y a davantage de monde, plutôt que de se retrouver isolée au milieu d'un square. À tous les endroits où des poubelles seront supprimées ou déplacées, un avertissement sera affiché quinze jours avant, avec une explication pour que les citoyens comprennent la raison du changement.

« Cette communication sera importante, convient le bourgmestre, Pierre Huart. Il y aura peut-être quelques réactions négatives prises dans l'intérêt collectif et pour optimiser le fonctionnement de notre réseau. »

VINCENT FIFI 2

## VILLERS-LA-VILLE

# Aspiravi : chacun campe sur ses positions

Pour Michèle Gilkinet, le montage financier de la Commune est opaque. Faux, répond le bourgmestre, ce serait illégal. Tout est clair à ses yeux.

« Je souhaite inviter les Villeroises et Villeroises à se rendre directement sur le site de la société Aspiravi (promoteur éolien), pour constater que cette société cite bien nommément notre Commune comme partie prenante dans son capital, nous explique Michèle Gilkinet, membre de « Villers-la-Ville pour le climat ». Ce qu'on retrouve aussi dans ses comptes. Si trouble il y

a, j'estime donc que celui-ci est bien plus issu d'un montage financier opaque que d'une demande légitime d'éclaircissement dans un dossier complexe. »

Des propos que le bourgmestre Emmanuel contredit, comme il l'avait déjà fait au moment de répondre à la lettre ouverte de « Villers pour le climat » : « Nous ne sommes pas actionnaires d'Aspiravi, nous ne pouvons d'ailleurs pas l'être. Il est interdit pour une Commune de prendre du capital à risque. Dans le tableau, il est bien indiqué qu'il s'agit des Communes actionnaires de Créadiv. Nous sommes confus de constater que Madame Gilkinet

qualifie d'opaque une situation qu'elle ne comprend pas et qui est parfaitement claire. Je rappelle que tout est vérifiable au sein de Créadiv ou dans les dossiers de l'administration communale. Madame Gilkinet et ses amis écologistes essaient de parler de cette problématique d'actionariat pour essayer de détourner l'attention de la population de l'installation d'éoliennes sur notre territoire. Installation qui est excessivement rejetée par la population au vu des quantités de lettres d'opposition reçues. »

Michèle Gilkinet rappelle également que la lettre ouverte était écrite par les membres de l'association et non

par ses soins. « Et c'est une association de fait démocratique, dans laquelle j'exerce bénévolement la fonction de secrétaire de service. Les questions posées dans notre lettre émanaient d'un collectif de personnes et pas d'une personne avec l'objectif mystérieux de jeter un trouble quelconque. »

L'association est active depuis trois ans dans plusieurs thématiques qui leur tiennent à cœur. « Nous souhaitons apporter démocratiquement notre contribution aux débats de société qu'impliquent les changements majeurs qui nous attendent vu les dérèglements climatiques et de biodiversité à contenir urgemment. » P.B.